



**Réunion urgente des Experts et du Comité Technique Ministériel Spécialisé  
Agriculture de la CEDEAO pour « Examen et adoption des modalités de  
fonctionnement et de l'opérationnalisation de la Reserve Régionale de  
Sécurité Alimentaire de la CEDEAO » et sur « la Crise Alimentaire et  
Nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest »  
Ouagadougou, BURKINA FASO, (4-5 et 6 Juin 2017)**

---

**Note conceptuelle**

**I. CONTEXTE et JUSTIFICATION DE LA REUNION**

1. Les évaluations et analyses du dispositif de Prévention et de Gestion des Crises alimentaires (PREGEC) reposant sur le Cadre Harmonisé mettent en évidence une situation alimentaire et nutritionnelle dégradée avec un risque d'aggravation à court terme.
2. En effet, selon le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA), « pendant la période de pré-soudure (mars-mai 2018), environ 7,1 millions de personnes, composées en grande partie des pasteurs et agro-pasteurs des pays sahéliens sont en insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette situation est aggravée par l'insécurité civile persistante dans le Bassin du Lac Tchad, dans la boucle du Liptako-Gourma (Burkina, Mali et Niger) et dans le centre du Mali. Si des réponses immédiates et appropriées ne sont pas apportées, le nombre de personnes concernées pourrait atteindre 10,6 millions d'ici la période de soudure (juin- août 2018) et le nombre d'enfants malnutris pourrait passer de 1.1 à 1.6 million dans six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) ». Pour l'heure, les Plans de Réponse élaborés par les Etats et leurs partenaires comportent des gaps de financement importants.
3. En réponse aux alertes sur la crise pastorale et la montée en puissance des conflits liés à la transhumance, la Commission de la CEDEAO a organisé le 26 avril 2018 une réunion des ministres en charge de la sécurité et des ministres en charge de l'agriculture et de l'élevage de l'espace CEDEAO, élargie au Cameroun, à la République Centre Africaine, au Tchad et à la Mauritanie.
4. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP), notamment dans sa dimension relative à la prévention et gestion des crises alimentaires, la CEDEAO déploie un ensemble d'appuis. Tout particulièrement, elle a adopté et met en œuvre une Stratégie Régionale de Stockage de Sécurité Alimentaire articulante et renforçant trois niveaux de défense complémentaires : les stocks de proximité des organisations paysannes ou

communautaires, les stocks nationaux de sécurité des Etats (ou cogérés par les Etats et leurs partenaires), et une Réserve Régionale. Celle-ci implique les institutions régionales et les différents groupes d'acteurs régionaux.

5. La stratégie de stockage et l'étude technique sur la création d'une réserve régionale ont été soumises au Comité Technique Ministériel Spécialisé-Agriculture Environnement Ressources en Eau (CTMS AERE) par la Commission de la CEDEAO en octobre 2012. Sur la base des options qui lui ont été proposées, le CMS-AERE a décidé de soumettre le projet aux instances statutaires.
6. La Quarante-deuxième Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CEDEAO, tenue à Yamoussoukro les 27 et 28 février 2013, a créé la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire par Acte additionnel A/SA.2/02/13 intégrant le Traité Révisé de la CEDEAO. Ce texte de création de la RRSA prévoit en son article 2, l'adoption d'un règlement par le Conseil des Ministres définissant les règles et les procédures de fonctionnement de la Réserve.
7. La RRSA combine un stock physique et une réserve financière. La réserve financière représente en principe les deux tiers du calibrage global de la RRSA. Elle permet d'une part de financer les coûts annexes de gestion et mobilisation du stock physique, et d'autre part d'envisager des interventions de la RRSA avec d'autres instruments que le stock physique : transferts monétaires, fourniture d'aliments bétail, etc., de façon à organiser une réponse adaptée aux différentes crises et à la diversité des situations. Les interventions de la RRSA reposent sur un ensemble de principes : diagnostic des besoins établi sur la base du Cadre harmonisé, élaboration d'un plan de réponse national et émission d'une requête nationale auprès des organes de gouvernance de la RRSA.
8. Toujours dans le cadre de la stratégie régionale, les Etats membres ont mis en place avec l'appui du CILSS, de l'UEMOA et de la CEDEAO le Réseau des structures publiques en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire, le RESOGEST. Les Ministres de tutelle de ces structures ont adopté un cadre de coopération qui comprend le principe et l'engagement d'une mutualisation de 5 % des stocks nationaux afin de contribuer à la gestion des crises régionales sur la base de la solidarité.
9. L'opérationnalisation de la RRSA de la CEDEAO est en cours grâce aux appuis de l'Union Européenne à travers le projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest, d'un coût global de 56 millions d'Euros. Ce projet permet la constitution des premiers stocks des produits agricoles, la mise en place d'un Système Régional Intégré d'Information Agricole (ECOAGRIS), l'élaboration des outils de gestion, des études de capitalisation des bonnes pratiques, un code de bonne conduite et les plans de contingence préventifs, prédictifs et réactifs face aux crises alimentaires et nutritionnelles, etc.
10. Au regard de la crise alimentaire en cours et de l'importance cruciale que revêt la mise en œuvre de la RRSA voulue et décidée par les Chefs d'Etat, la Commission de la CEDEAO organise une réunion urgente du Comité Technique Ministériel Spécialisé AERE dédié à la gouvernance de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire et aux réponses appropriées à la crise en cours.

11. La présente réunion des Experts préparatoire de celle des Ministres de l'Agriculture porte ainsi sur un ensemble de points qui seront soumis pour arbitrage et validation en vue d'être introduits au Conseil des Ministres statutaires de la CEDEAO pour adoption. Ils permettront à la RRSA de disposer d'un cadre institutionnel complet et opérationnel. Il s'agit plus spécifiquement de :
- a. la mise en place des organes de gouvernance (Comité de gestion et Comité directeur) ;
  - b. le règlement technique relatif à l'opérationnalisation de la RRSA.
12. Par ailleurs, et compte tenu de la conjoncture alarmante, les Etats membres se concerteront sur leurs attentes à l'égard des institutions régionales, et en particulier de la RRSA, de façon à renforcer leurs capacités de réponse nationale à la crise alimentaire, nutritionnelle et pastorale.

## **II. OBJECTIFS DE LA REUNION**

13. La présente réunion du CTMS-AERE a pour objectifs de :
- a. Partager les informations relatives à la crise alimentaire et se concerter sur les appuis potentiels du niveau régional, notamment à travers la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) ;
  - b. Partager les informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Stockage et en particulier la RRSA ;
  - c. Présenter et amender les instruments de gouvernance de la RRSA (organes et règlements de fonctionnement) ;
  - d. Valider le projet de règlement portant création et fonctionnement du Comité de gestion de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest en vue de son introduction au Conseil Statutaire des Ministres de la CEDEAO.

## **III. RESULTATS ATTENDUS**

14. Au terme de la réunion, les résultats attendus sont les suivants :
- a. Les Ministres de l'Agriculture des Etats membres de la CEDEAO adoptent des orientations relatives aux mesures d'urgences en réponse à la crise actuelle ;
  - b. les Ministres de l'Agriculture des Etats membres de la CEDEAO sont informés de l'état de mise en œuvre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire ;
  - c. les dispositions réglementaires relatives à l'opérationnalisation de la RRSA sont validées par le CTMS-AERE (Comité de gestion et règlements de fonctionnement).

#### **IV. DATE ET LIEU DE LA REUNION**

15. La rencontre se tiendra à Ouagadougou au Burkina Faso du 04 au 06 Juin 2018 selon le programme suivant :

- Réunion préparatoire des Experts des États membres : **04 & 05 Juin 2018 ;**
- Réunion du Comité Technique Ministériel Spécialisé Agriculture de la CEDEAO : **06 Juin 2018.**

16. Le lieu de la réunion (hôtel) sera communiqué ultérieurement.

#### **V. PARTICIPANTS**

17. Participant à la rencontre des Experts préparatoire de la réunion ministérielle :

- 1) Les Experts de Haut niveau, points Focaux de l'ECOWAP/CAADP-PNISAN dans les pays (1 par Etat membre) ;
- 2) Les responsables des dispositifs de prévention-gestion des crises alimentaires ou les Directeurs Généraux des Structures Publiques Nationales en charge de la Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire (1 par Etat membre) ;
- 3) Des représentants des Organisations Techniques partenaires de la CEDEAO :
  - a. UEMOA ;
  - b. CILSS ;
  - c. CSAO/OCDE ;
  - d. HUB-RURAL ;
  - e. FAO ;
  - f. PAM ;
  - g. UNICEF ;
  - h. OCHA Afrique de l'Ouest et du Centre
  - i. ECHO.
- 4) Des représentants des partenaires financiers :
  - a. USAID-West Africa ;
  - b. Union Européenne ;
  - c. AFD ;
  - d. AECID ;
  - e. Coopération Suisse au Développement ;
  - f. Alliance Sahel ;
  - g. Banque Mondiale ;
  - h. ARC.
- 5) Des représentants des Organisations socio-professionnelles agricoles :
  - a. ROPPA (1 représentant)
  - b. RESOGEST (1 représentant)
  - c. RBM (1 représentant)
  - d. APSS (1 représentant)

- e. WAWA-AFAO (1 représentant)
- f. CORET (1 représentant)
- g. ROAC (1 représentant)

18. Participent à la réunion ministérielle, les Ministres chargés de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire des Etats membres la CEDEAO.

## VI. AGENDA PROVISOIRE

### 19. Agenda de la Réunion des experts

Horaires	Activités	Responsables
<b>Journée du 04 Juin 2018</b>		
8h00 – 9h00	Arrivée et installation des participants	ARAA
9h00 – 9h30	<b>Cérémonie d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Togo</li> <li>• Allocution du Commissaire AERE</li> <li>• Allocution d'ouverture du Ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques du Burkina Faso</li> </ul>	
9h30 – 9h45	Présentation des objectifs de la rencontre et de l'agenda	D/ADR
9h45-10h30	Présentation de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire : Etat de mise en œuvre, défis et Perspectives	D/ADR-DE/ARAA
10h30-11h00	<i>Pause-café</i>	<i>Participants</i>
11h00 – 11h30	Discussions	Présidence de Séance
11h30 – 11h50	Rappel des règles de fonctionnement adoptées et Présentation du projet de Règlement portant création du Comité de Gestion de la RRSA	D/ADR
11h50 – 13h00	Echanges sur le projet de Règlement	Présidence de Séance
13h00 – 14h30	<i>Pause déjeuner</i>	<i>Participants</i>
14h30 – 15h45	Echanges sur le projet de Règlement (suite et fin)	Président de Séance
15h45-16h15	Présentation des propositions relatives à la composante « Réserve financière » de la RRSA	D/ADR
16h15 - 16h45	<i>Pause-café</i>	<i>Participants</i>
16h45-17h30	Echanges sur la Réserve financière et conclusions	Président de Séance
17h30	Suspension des travaux	
<b>Journée du 05 Juin 2018</b>		
8h30-9h30	Présentation et adoption du projet de règlement amendé sur la base des échanges	Président de Séance
9h30-9h50	Présentation des conclusions du RPCA sur la Crise Alimentaire, nutritionnelle et pastorale	CSAO/OCDE – D/ADR
9h50-10h10	Présentation de l'analyse de la Cellule Info-Stocks/RRSA-ARAA	ARAA

10h10-10h30	Pause café	
10h30-11h30	Tour de table des Représentants des Etats membres	Président de Séance
11h30-11h45	Expression commune des Représentants des Acteurs régionaux	Président de Séance
11h45-12h00	Expression commune des Représentants des partenaires internationaux	Président de Séance
12h00-13h15	Echanges et conclusions	Président de Séance
13h15 – 16h00	Pause déjeuner et préparation du rapport des experts	
16h00-16h30	Lecture, amendement et adoption du rapport des Experts	Rapporteurs Président de séance
16h30-17H00	Mots de clôture	Commissaire AERE
17h-19h00	Accueil des Ministres et préparation de la réunion des Ministres	Experts + CEDEAO

## 20. Agenda provisoire de la Réunion des Ministres de l'Agriculture (CTMS-AERE)

Journée du 06 Juin 2018		
<b>8h00 – 9h00</b>	<b>Arrivée et installation des participants</b>	<b>CEDEAO</b>
9h00 – 9h30	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République Togo</li> <li>• Mot de bienvenue du Commissaire AERE</li> <li>• Allocution d'ouverture du Ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques du Burkina Faso</li> </ul>	MC/ARAA
9h30 – 10H	Présentation du rapport des experts	Président de la Réunion des Experts
10h00 – 12h45	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Considération des Conclusions des Experts</li> <li>• Débat général sur la RRSA et la Crise alimentaire</li> </ul>	Président de Séance
<b>12h45-14H30</b>	<b>Pause-Déjeuner</b>	<b>Participants</b>
14h30 – 16H	Lecture, amendement et adoption du Rapport des Ministres	Rapporteurs
16h – 17h00	Cérémonie de clôture <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mots du Commissaire AERE</li> <li>• Mots de clôture du Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso</li> </ul>	Président de Séance

## VII. Documents de la réunion

21. Les documents suivants sont mis à la disposition des participants deux (2) semaines au moins avant la Rencontre :

- Les présents TDR (Agenda inclus)
- Note de synthèse sur la situation sur l'état de la campagne agropastorale 2017-2018 et sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'ouest (FR & ENG)

- Note sur l'état de mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Stockage et de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (FR & ENG)
- Note de synthèse sur la Réserve financière (FR & ENG) + Etude de faisabilité
- Projet de règlement portant création et fonctionnement du comité de gestion de la réserve régionale de sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest (FR + ENG + PORT.)
- Rapport des Ministres de la Sécurité et de l'Elevage sur la transhumance et le pastoralisme (FR + ENG) – Pour information
- Note sur les mesures d'urgence en réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle

## **VIII. Appui technique et financier de la réunion**

22. En plus de la Commission de la CEDEAO et de l'Etat du Burkina Faso, la rencontre bénéficie également du soutien financier du PIR-10ème FED, de l'Agence Française de Développement (AFD), de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID).

23. La Direction Exécutive du Hub-Rural, le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), la FAO, le CILSS et l'UEMOA apportent un soutien technique à l'organisation de la rencontre.

## **IX. Logistique et accueil**

24. A l'exception des partenaires financiers, les invités seront pris en charge par la Commission de la CEDEAO (Billets d'avion + frais de séjour aux normes CEDEAO) :

### ➤ **Billets d'avion**

- a. La Commission de la CEDEAO émettra des billets d'avion à tous les participants invités et désignés à la réunion des Experts en classe économique par le trajet le plus court, de leur lieu de résidence au lieu de la réunion ;
- b. Les Ministres ou leurs mandataires dûment désignés pour la réunion des Ministres recevront leurs billets d'avion en classe affaire pour le trajet le plus court de leur lieu de résidence au lieu de la rencontre.

### ➤ **Accueil Aéroport**

Une navette permanente sera disponible pour transporter les participants à l'hôtel.

### ➤ **Logement**

- a. Le choix de l'hôtel où se tiendra la rencontre sera notifié à temps aux participants ;
- b. Un tarif spécial favorable (tarif CEDEAO) sera négocié pour les participants ;
- c. Les participants désirant résider dans un autre hôtel auront à leur propre charge les services de déplacements : une liste d'hôtels dans les environs sera mise à la disposition de tous les participants.